

# Fédération Départementale des Chasseurs de Haute Marne

**Assemblée Générale**  
**Samedi 27 avril 2019 à Nogent**



---

## RAPPORT D'ACTIVITE

---



---

# Christian BOLMONT

---

## Quelques chiffres :

1 407 demandeurs de plan de chasse en 2018/2019

7 290 chasseurs (dont 420 validations nationales)

Et 1 148 validations temporaires 3 jours

## LA GESTION DES ESPECES

### **A. Evolution des populations de Grand Gibier**

*Tableau de prélèvements 2018/2019 (définitif) HORS PARC*

ESPECES	ATTRIBUTIONS	REALISATIONS
<b>Cerf CEM 2</b>	56	50
<b>Cerf CEM 1</b>	238	177
<b>Cerf CEM</b>	76	62
<b>Cerf CEI</b>	3	0
<b>Cerf SIKA</b>	1	0
<b>Biche</b>	696	426
<b>Faon</b>	423	289
<b>Daim</b>	35	12
<b>Chevreuil</b>	16 426	12 348
<b>SAI</b>	17 523	13 138

### **B. Suivis et Comptages grand gibier**

#### **Comptages**

On ne dénombre pas moins de 68 comptages dont 18 pour le cerf sur 10 zones, 3 pour le sanglier sur 3 zones et 3 pour le chevreuil sur 3 communes.

#### **Continuité des suivis d'Indicateurs de Changement Ecologique**

Depuis 2016, un mode de suivi, reconnu scientifiquement, des populations de cervidés a été mis en place sur la zone d'Auberive. Ce sont les ICE, 3 familles d'Indicateurs prenant en compte l'abondance des populations, la condition des individus et la pression sur la flore.

Les 3 types d'ICE sont :

- Les Indicateurs d'Abondance (comptage) : Indice Nocturne pour le cerf et Indice Kilométrique Voiture pour le chevreuil.
- Les Indicateurs de Performance (santé des individus) : Longueur de patte arrière des chevrillards et faons.
- Les indicateurs de pression sur la flore (consommation des cervidés) : Indice d'Abroustissement et Indice de Consommation.

**L'analyse et le croisement de ces indices permettront de dégager une tendance des populations en relation avec leur milieu afin d'adapter les attributions.**

Le GIC d'Auberive s'est ainsi lancé dans cette voie avec de nombreux partenaires en appliquant les différents protocoles.

Pour l'Indice Nocturne : 17 circuits ont été créés suite à un échantillonnage précis et représentatif des différents milieux. Ils sont prospectés 4 fois (tous les mardis durant le mois de mars). Un minimum de 4 personnes par véhicule est obligatoire, soit 68 bénévoles minimum par soirée. Ces 17 circuits sont également prospectés 4 fois de plus en mars (2 fois à l'aube et 2 fois au crépuscule) afin de réaliser l'IKV, indicateur d'abondance chevreuil.

En quelques chiffres, l'IN:

- plus de 250 bénévoles
- près de 1 000 heures de bénévolat
- et environ 2 100 km parcourus

Depuis 2018, le massif d'Arc en Barrois-Châteauvillain emboîte le pas avec la mise en place de l'Indice Nocturne pour les grands cervidés. 6 circuits ont été créés avec la même rigueur d'échantillonnage et seront prospectés 4 fois durant le mois de mars.

L'**objectif** principal de la mise en application de ce mode de suivi scientifique est de **partager des données qui seront reconnues par les différentes parties** et donc de fixer plus facilement des plans de chasse.

### ***Suivis sanitaires***

La Fédération réalise deux types de suivis sanitaires : les suivis liés au Réseau SAGIR et ceux extérieurs au Réseau.

Pour les premiers, il s'agit d'un partenariat ONCFS/FDC qui existe depuis les années 50 avec la création du Réseau SAGIR en 1986.

22 cadavres d'animaux ont fait l'objet d'une recherche de la cause de mortalité dans le cadre du Réseau SAGIR.

Dans le deuxième cas, les suivis sanitaires répondent à des besoins ponctuels comme la leptospirose.

Dans ce cas, ils s'appuient sur des partenariats associant par exemple le Conseil Général et le Laboratoire Vétérinaire Départemental ou encore, pour la leptospirose, l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses.

Le point d'actualité concerne les crises sanitaires et notamment la **Peste Porcine Africaine**. Pour l'instant pas présente en France mais qui pourrait avoir un impact important sur les populations de sangliers et sur notre activité de chasse.

La PPA est arrivée en Belgique au début de cette saison 18/19 ce qui nous a valu beaucoup de sueurs froides quant au risque de la voir passer la frontière.

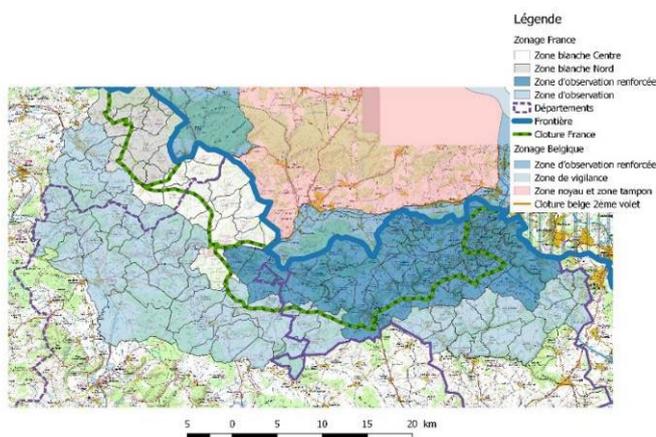
Ce sont bien les transports d'animaux vivants, de produits animaux, les activités de chasse, d'exploitation forestière ou agricole qui introduisent la maladie dans des zones indemnes éloignées.

Cette maladie, bien qu'inoffensive pour l'Homme, représente une réelle catastrophe pour les éleveurs de porcs et un réel risque pour nos chasses.

Au 10 avril, 725 cas de peste porcine africaine ont été détectés chez des sangliers en Belgique sur 2 260 animaux analysés.

Coté français, un dispositif de crise a été activé tant au niveau national que local dans la Région Grand-Est. Il associe les représentants des professionnels de l'élevage porcin, des chasseurs et des services forestiers, les experts scientifiques et les représentants de l'État.

Une « zone blanche », à très haut risque, a été établie, au sein de laquelle tous les sangliers ont été abattus. La pose d'une clôture, fixe et enfouie dans le sol a été effectuée.



Dans cette zone, toute activité forestière-économique et de loisir - est interdite depuis le 19 janvier.

La zone est quadrillée depuis le début de cette crise par les chasseurs, l'activité des patrouilles de surveillance a été renforcée. Il faut faire le maximum pour conserver le statut « indemne » de la France. Les mesures de biosécurité doivent continuer à être respectées scrupuleusement comme c'est le cas, depuis le début de la crise. Les Fédérations départementales du 08, 54 et 55 assurent la coordination de terrain.

### C. Bilan UNUCR 2018/2019

CATEGORIE	REUSSITES	ECHECS	CONTROLES	TOTAL
CERFS	54	39	78	<b>171</b>
CHEVREUILS	86	30	35	<b>151</b>
SANGLIERS	222	314	165	<b>701</b>
AUTRES	3	3	1	<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>365</b>	<b>386</b>	<b>278</b>	<b>1 030</b>



24 conducteurs ont été appelés cette saison.

Le nombre de recherches est en hausse (840 en 2017/2018) mais il y a une réelle prise en compte depuis quelques années car seulement 561 recherches étaient effectuées en 2013/2014.

Le pourcentage de chevreuils recherchés reste encore faible !

La formation des jeunes chiots est aussi très importante pour la relève

...



## Marc CHAVEY

### A. Tableau de prélèvements 2018/2019 de Petit Gibier (définitif)

Sur la base des bilans de prélèvements transmis par les territoires, la Fédération a établi ce tableau pour la petite faune.



\*Résultat provisoire du retour carnets bécasse au 10/04/19

ESPECES	TOTAL
Bécasse*	259
Caille des blés	17
Lapin	113
Lièvre	1 090
Pigeon ramier	7 314
Canard colvert	1 492
Autres canards	156
Perdrix	862
Faisan	3 039
Tourterelle des bois	27
Blaireau	509

### B. Bilan 2018/2019 des espèces nuisibles ou susceptibles d'être classées nuisibles

ESPECES	Prélèvements à la CHASSE 18/19	Captures par PIEGEAGE 17/18
Renard	2 903	182
Fouine	72	62
Martre	100	34 (relâchées)
Putois	42	14 (relâchés)
Rat musqué	124	7
Ragondin	2 463	213
Corbeau	1 557	564
Corneille	957	
Pie	291	62 (relâchées)
Etourneau	1 824	0

On observe une diminution encore importante du nombre de piégeurs actifs et un fléchissement marqué du nombre de captures.

Le manque d'attestations de dommages et le faible nombre de captures compliquent d'années en années le classement de certaines espèces nuisibles.

Cette année nous avons dû monter un dossier pour défendre la prochaine liste et de nouveau se justifier pour le classement et vos retours ont été indispensables : dégâts pie, dégâts renard notamment. Il faut renseigner ces



informations tous les ans afin d'avoir des dossiers « bétons ».

La Fédération des Chasseurs a mis en place une application pour recueillir les observations d'animaux morts ou vivants que vous trouverez sur notre site Internet. N'hésitez pas à retourner également les attestations de dommages.

### C. Des comptages de la faune sauvage

Le service technique de la Fédération réalise de nombreux comptages notamment grand gibier pour aider à l'élaboration des plans de chasse.

D'autres suivis comme ceux sur les migrateurs terrestres ou le gibier d'eau sont importants pour connaître l'évolution des populations et obtenir des données pour maintenir certaines espèces chassables.

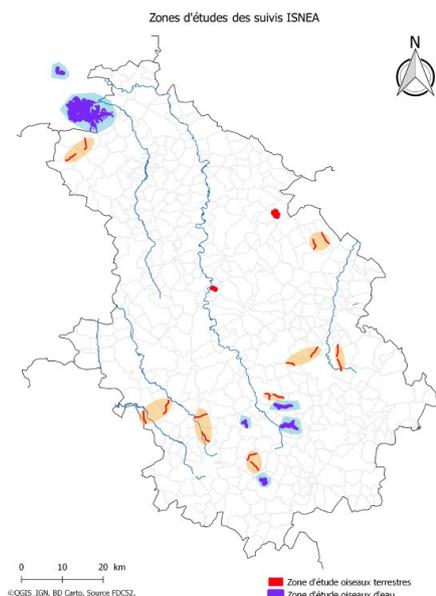
C'est le rôle de l'ISNEA, Institut Scientifique Nord Est Atlantique, né de la volonté de 9 Fédérations Départementales des Chasseurs de se regrouper afin de mener des études scientifiques sur les oiseaux migrateurs.

Les objectifs scientifiques de l'ISNEA sont multiples :

- Améliorer la connaissance scientifique sur les oiseaux migrateurs (fiabilité des données)
- Evaluer l'état de conservation des oiseaux pour les maintenir chassables
- Mener des suivis toutes espèces à partir de protocoles reconnus (MNHN ou ONCFS)
  - Valorisation scientifique des données à travers des publications scientifiques de haut niveau dans des revues cotées internationalement
  - Mener des expertises sur les différentes méthodes d'acquisition de données : porter un regard critique sur les chiffres annoncés par les opposants

Les objectifs stratégiques de l'ISNEA sont multiples :

- Défense de la chasse et des chasseurs, notamment des oiseaux migrateurs
- Défense des dates de chasse et des espèces sensibles (ex : moratoire)
- Renforcer le rôle des chasseurs dans la contribution scientifique au-delà du rôle de l'ONCFS
- Apporter un soutien aux problématiques locales (ex : dérangement en zone Natura 2000)



La Fédération des Chasseurs de Haute-Marne adhère depuis 2016 et cela représente :

- 44 comptages pour les oiseaux d'eau et 65 comptages pour les oiseaux terrestres
  - **Plus de 100 journées de terrain** (réalisées par des services civiques avec l'appui d'un technicien de la FDC et les scientifiques d'ISNEA)
  - Pour **près de 100 km<sup>2</sup> de surface couverte**
  - Au 10 avril 2019, plus de **193 000 oiseaux d'eau** (sarcelles, milouins, nettes rousse ...) dont certaines **espèces remarquables** : Garrots à œil d'or, Cygnes chanteur et pygargue.
  - **18 000 migrateurs terrestres** (grives, alouettes des champs, pigeons ramier...)
- **6 600 Oiseaux communs** (Mésange, Sittelle, Pinson ...)

## GESTION DES ESPACES

### **D. Aménagements cynégétiques**

#### **Plantation de haies**

2 760 m de haies plantés en 2018/2019 sur 3 sites : Louze, Sexfontaine set Courpay.

#### **Aménagements petits gibier : perdrix Sud Haut Marnais**



Le projet comporte 2 volets : un sur l'amélioration du paysage par l'aménagement agricole et un sur le renforcement des populations de perdrix grises.

L'introduction complémentaire d'aménagements dans l'assolement des exploitations agricoles localisées dans le secteur typiquement céréalier doit permettre :

- ✓ d'identifier les mesures les plus pertinentes pour atteindre l'effet recherché
- ✓ de définir les seuils d'intervention nécessaires pour être efficace



L'opération porte sur une durée de 3 ans afin d'inscrire la modification de l'espace cultivé dans la durée et stimuler aussi la dynamique de l'espèce forcément peu réactive en faible densité.

Les aménagements reposent sur l'installation de bandes enherbées (largeur 6 à 8 m) en bordure de haie ou d'unité culturale (les bordures de route et de bois étant exclues). L'implantation s'appuie sur des mélanges pérennes de graminées et de légumineuses. Une seule intervention pour en assurer l'entretien en mars/avril est autorisée.



Le projet est soutenu financièrement par le Conseil Départemental de Haute-Marne et la Fondation AGIR Crédit Agricole.



En 2017/2018, ce sont 11 ha contractualisés avec 8 agriculteurs sur les 8 communes du projet.

## AUTRES DOMAINES

### **E. Contact adhérents**

Nos services sont présents afin de vous renseigner, vous apporter des conseils techniques ou encore pour mettre en œuvre la politique cynégétique du Conseil d'Administration.

Demande de plan de chasse, conventions sécurité, conventions petit gibier, aménagements du territoire, contrat de services....

## **F. Communication**

Bien sûr la Fédération communique via le Chasseur Haut-Marnais, le site Internet ou encore le carnet d'ouverture.

Du nouveau avec les SMS sécurité cette saison et l'espace adhérent qui a été amélioré pour vous faciliter les recherches et vous offrir plus d'informations. La Fédération possède son FACEBOOK je vous invite à nous rejoindre.

Un nouveau modèle de protège permis est disponible à la Fédération.

## **G. Les formations**

460 personnes ont été formées en 2018 (contre 298 en 2017)

### **Permis de chasser**

En 2018, 197 candidats inscrits dont 39 femmes. 129 personnes ont eu leur permis de chasser (soit 66 %) dont 30 femmes

### **Hygiène de la Venaison**

Depuis 2011, la Fédération organise une formation au contrôle initial de la venaison. Désormais un examen initial de la venaison est obligatoire dans le cas de cession pour la commercialisation ou pour un repas de chasse ou d'association. Afin d'améliorer la sécurité alimentaire, cette formation est conseillée pour au moins un chasseur par territoire.

Les chasseurs constituent aujourd'hui des sentinelles pour assurer un meilleur suivi de l'état sanitaire de la faune sauvage.

En 2018, 50 personnes ont participé à cette formation.



### **Sécurité**

"A l'issue de la prochaine période du schéma, chaque territoire de chasse devra disposer d'au minimum un chasseur ayant participé à la formation sécurité (comportant un volet 1er secours) organisée par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne. Un adjudicataire peut demander à un actionnaire de participer à ce stage qui est ouvert à tous les chasseurs"

La Fédération organise 2 sessions de formation à la sécurité à la chasse. Ces stages d'une durée d'une journée sont constitués de différents modules.

En 2018, ce sont 87 candidats qui ont suivi la formation.

Cette formation marque les esprits et c'est bien l'objectif de la Fédération.

Tous les détenteurs de droit de chasse y compris les chasseurs sont conviés à venir ou à envoyer leurs chasseurs pour être formés.

### **Piégeage**

La Fédération organise une formation piégeage avec l'Association des Piégeurs et l'ONCFS.

En 2018, 24 candidats ont obtenu l'agrément de piégeage.

### ***Gardes particuliers***

En 2018, 6 candidats ont bénéficié d'une formation pour obtenir la reconnaissance de l'aptitude technique.

### ***Chasse à l'arc***

En 2018, 42 chasseurs ont suivi cette formation co-organisée par la FDC52 et l'ASCA.

Ce mode de chasse connaît un véritable succès depuis quelques années.



### ***Corvidés***

Depuis 2016, la Fédération organise une nouvelle formation sur la régulation des corvidés :

- la corneille noire, redoutable prédateur pour la petite faune sauvage
- le corbeau freux qui commet d'importants dégâts agricoles dans les semis.

En 2018, 32 candidats ont assisté à cette formation.

### ***Chiens de chasse***

Acquérir un chien, l'élever, le soigner, l'utiliser dans le cadre réglementaire, bien des questions se posent aux chasseurs.

La FDC 52 a souhaité pouvoir apporter des réponses lors d'une formation spécifique d'une demi-journée. Elle s'est entourée pour cela d'intervenants de qualité, un comportementaliste canin et un vétérinaire qui ont traité chacun de leur domaine.

En 2018, 30 personnes ont participé à cette ½ journée.



### ***Cerfs***

Les erreurs de tir en battue sur cerf restent encore trop élevées. C'est le constat implacable fait lors d'une réunion de réflexion sur la gestion de cette espèce à laquelle ont participé les élus de la FDC 52.

Ce constat interroge d'autant plus que dans la plupart des cas, ces erreurs sont manifestement flagrantes et donc difficilement explicables. Pour tenter d'en limiter l'ampleur, une nouvelle formation est proposée aux chasseurs les moins aguerris. Elle est destinée à transmettre les clés d'identification afin d'aider les chasseurs à améliorer leur jugement et à cultiver la prudence.

En 2018, 26 chasseurs ont participé à cette formation d'une ½ journée.

---

# Patrick LHUILLIER

---

## H. La continuité des actions du Projet Associatif

La Fédération poursuit dans sa volonté de mettre en œuvre des actions bénéfiques et utiles aux chasseurs.

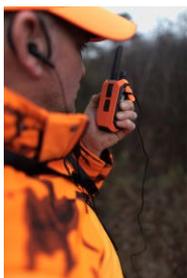
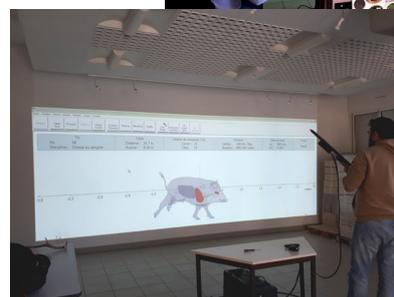
### Un vrai service aux chasseurs !

#### Un CINEMATIR : outils ludique et pratique pour s'entraîner et avoir les bons gestes (sécurité)

Nouvelle technologie et design pour cet outil moderne, ludique et formateur.

Un écran de 5 m vous plonge dans une action de chasse, votre arme peut être équipée d'une caméra et d'un détecteur de détente afin de reproduire un tir réel.

Vous pouvez ainsi analyser votre tir mais également votre geste afin de l'améliorer.



#### L'achat d'une fréquence radio pour l'utilisation des talkie-walkie est primordiale aujourd'hui.

De plus en plus de chasseurs utilisent ce matériel pour une meilleure organisation de la chasse et un plus en terme de sécurité. Toutefois l'utilisation des fréquence radio est soumis à une réglementation afin de ne pas perturber les fréquences d'urgence. Il faut effet avoir une autorisation et utiliser une fréquence bien particulière. C'est pourquoi la Fédération a décidé d'obtenir une fréquence commune aux Fédérations voisines : MHz 157.487500

#### **Une assurance chiens à prix attractif**

Assurance pour les chiens, depuis 2016 nouvelles garanties négociées et des tarifs en baisse !



**ENTREPRISE**

Pack réservé aux chasseurs ayant validé leur permis de chasser à la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne (Forfait annuel soins vétérinaires 450 € par an et par chien, Franchise 25 € par évènement et Jusqu'à 4 chiens assurés en période d'ouverture de la chasse)

#### **La nouveauté : un achat groupé de gilets de protection pour chiens**

Afin de répondre à un besoin grandissant de protéger ses chiens, la Fédération a décidé de travailler à une offre permettant de diminuer le cout d'achat de gilets de protection.

Ces gilets ont pour objectif de minimiser les dégâts liés aux charges de sangliers sur nos chiens.

Le partenariat avec Nature Dog 39 va permettre de diminuer le cout de 20%.

#### **Les partenariats commerciaux**



10 Partenaires commerciaux :

- Produits canins, aménagements du territoire, miradors, équipements du chasseur, armoire forte, protection auditive et ostéopathie canine.

### **Le permis tout à 1€**

Afin de permettre aux jeunes et aux femmes d'accéder à notre passion, la Fédération a décidé de promouvoir la chasse en offrant le permis, la 1<sup>ère</sup> validation et l'accès à un territoire la 1<sup>ère</sup> année pour 1 € seulement !

Plusieurs territoires sur l'ensemble du département se sont associés à cette opération en ouvrant leur porte gracieusement à ces jeunes. Pascal MENETRIER, Président du GIC du Pavillon et administrateur de la FDC 52, a initié cette démarche depuis déjà de nombreuses années en offrant aux jeunes sans revenus une action sur son propre territoire.

Le Président de la Fédération, Thomas CORVASCE, a donc souhaité encourager et élargir cette initiative en y ajoutant la gratuité partielle (1€) du permis et de la 1<sup>ère</sup> validation.

- Plus de 100 territoires partenaires
- Près de 36 nouveaux permis à 1 €

### **La e-validation**

Le système d'e-validation permet au chasseur d'imprimer sa validation chez lui et donc de prendre au dernier moment la décision d'aller chasser.

3 925 validations par Internet soit plus de la moitié des validations du département.

## *Une image de la chasse plus complète et positive !*

### **Le Club Nature de Montigny-Le-Roi**

Le Club Nature de Montigny-Le-Roi a, pour la seconde année consécutive, accueilli 16 jeunes enfants, dans des aventures au milieu de la nature, pour leur transmettre des connaissances. A chaque période de vacances scolaires le Club organise une activité sur un thème en lien avec la nature.

Par exemple cette année les enfants ont planté une haie de 300 mètres chez un agriculteur volontaire à Is-en-Bassigny.

**Ce club doit permettre à terme de donner envie aux enfants de pratiquer ensuite des loisirs de nature quels qu'ils soient** (la chasse, la pêche, la cueillette, la marche, etc...).



### **Exposition des trophées, marché du terroir et Rallye Nature 2019 à Auberive**

Ouvert à toutes et à tous cette manifestation fin mars permet de découvrir les actions de la Fédération des chasseurs tout en profitant d'un marché artisanal.

Depuis 5 ans, lors de l'exposition des trophées, un Rallye Nature est mis en place pour les enfants de 7 à 11 ans le samedi après-midi. Le but est de leur apporter des connaissances sur la nature en général, tout en ayant une approche très ludique et amusante.

Le Rallye est un parcours d'environ 4 km, sur lequel les enfants rencontrent des intervenants professionnels qui leur proposent des animations.

Cette année un thème commun regroupait l'ensemble des ateliers : les OISEAUX. Ainsi les enfants ont pu en apprendre plus sur les particularités alimentaires et de nidification, les chants, différentes espèces (rapaces, pics, cigogne noire) et sur les oiseaux piscivores. A l'issue du parcours les enfants reçoivent un cadeau de la FDC 52, cette année ils ont reçu un livre sur les empreintes et un puzzle en chocolat. En 2019 plus de 130 enfants ont participé au Rallye Nature.

## Salon de la chasse à Chateauvillain 2018

Cette année la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne proposait le thème des oiseaux migrateurs.

Une animation pour les enfants permettait de se comparer aux plus grands oiseaux migrateurs de haute marne comme la grue ou encore dans un parcours spécial petit chasseurs d'attirer les alouettes à l'aide d'un miroir. Plus de 150 enfants ont obtenu leur permis spécial migrateurs.



## Défense de la chasse et des chasseurs

**Maintien des actions sur la sécurité et le partage du territoire avec le maintien** des formations sécurité et la volonté de renouveler les outils de communication liés à la sécurité avec 2 nouvelles affiches.

### La défense des intérêts des chasseurs face aux gestionnaires forestiers

Dans les différentes instances comme la CDCFS ou encore au niveau régional au sein du Comité Paritaire Forêt Bois.

### Le Futur Parc National

Le travail mené depuis près de 10 ans arrive à sa fin puisque que le projet de charte a été écrit et les retours des consultations ont été pris en compte.

Les Fédérations des Chasseurs sont restées sur le principe suivant :

Fédération des Chasseurs de Haute-Marne

## Le Futur Parc National

**Au bout de 9 ans de travail et de multiples réunions, vos Fédérations des Chasseurs ont défendu vos intérêts ET OBTENU en coeur de Parc :**

**Nous avons sauvé nos pratiques et nos gibiers :**

**HORS FORÊT OU SUR PLANS ET COURS D'EAU**

- la chasse des espèces suivantes :

cerf élaphe, du cerf Sika, du sanglier, du daim, du chevreuil, du blaireau, du renard, du lapin de garenne, du lièvre brun, de la bécasse des bois, de la perdrix rouge, de la perdrix grise, du faisan de colchide, de la bécassine des marais, de la bécassine sourde, du canard chipeau, du canard colvert, du canard siffleur, du foulque macroule, de l'oie cendrée, de l'oie des moissons, de l'oie rieuse, du pluvier doré, de la poule d'eau, de la sarcelle d'été, de la sarcelle d'hiver, de la caille des blés, de la grive draine, de la grive litorne, de la grive mauvis, de la grive musicienne, du merle noir, du pigeon ramier, de la tourterelle turque, du vanneau huppé.

**EN FORÊT EN COEUR DE PARC**

- > la chasse du **cerf élaphe, cerf sika, chevreuil, sanglier, daim et bécasse**
- > **battue, approche, devant soi, avec des chiens, la chasse à courre, à cor et à cri**
- > une dérogation pour les boqueteaux de moins de 50 ha entourée de plaine et une tolérance dans les 50 m de bordure est validée afin de pouvoir chasser les mêmes espèces que celles autorisées en cœur hors forêt.

**Mais aussi :**

- > l'agrainage dissuasif selon la rédaction de nos SDGC,
- > le maintien des dispositifs de prévention (clôtures),
- > la recherche au sang, la reprise des chiens.